

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à tous les citoyens de la Municipalité de L'Islet que les séances ordinaires du conseil, pour l'année 2024 se tiendront à compter de 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc ainsi qu'en vidéoconférence aux dates suivantes :

Mardi 16 janvier 2024	Mardi 2 juillet 2024
Lundi 5 février 2024	Lundi 5 août 2024
Lundi 4 mars 2024	Mardi 3 septembre 2024
Mardi 2 avril 2024	Lundi 7 octobre 2024
Lundi 6 mai 2024	Lundi 4 novembre 2024
Lundi 3 juin 2024	Lundi 2 décembre 2024

DONNÉ À L'ISLET, ce 6 décembre 2023.

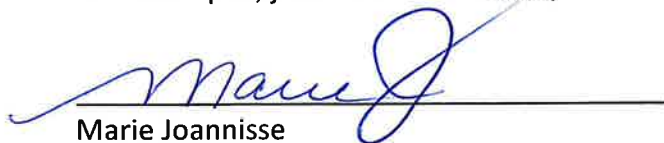


Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 6 décembre 2023.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière